

Bureau du 1 octobre 2001

Décision n° 2001-0220

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Travaux de sécurisation sur le site de production et de distribution d'eau potable de l'usine de Croix-Luizet affermé à la CGE - Approbation d'un dossier de consultation des entrepreneurs - Appel d'offres ouvert**

service : Délégation générale aux services urbains et à la proximité - Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 20 septembre 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Monsieur le directeur de l'eau communique au Bureau un dossier de consultation des entrepreneurs, relatif aux travaux de sécurisation sur le site de production et de distribution d'eau potable de l'usine de Croix-Luizet à Villeurbanne.

Il s'agirait d'empêcher les intrusions sur les sites de production et de stockage d'eau potable et de contrôler les accès sur ces mêmes sites, dans un but de sécurisation de l'alimentation en eau potable de l'agglomération.

Le projet Sécurisation de l'alimentation en eau potable (SAEP) a été engagé par la direction de l'eau en 1993-1994.

Actuellement, le projet de télégestion pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur affermé à la Compagnie générale des eaux est en cours de réalisation et sera opérationnel fin 2001.

L'objet du présent marché concernerait la réalisation de la sécurisation de la station de pompage de l'usine de Croix-Luizet exploitée par la Compagnie générale des eaux.

L'usine est actuellement l'objet de travaux de rénovation pris en charge par la Compagnie générale des eaux dans le cadre de ses obligations contractuelles et, durant ces travaux, un certain nombre de dispositions ont déjà été prises afin d'améliorer la sécurité de l'usine (clôtures, plantations, portails, éclairage, films protecteurs sur les vitrages, etc).

Les travaux à réaliser auraient pour but de mettre en place un système de contrôle d'accès et de détection sur l'usine de Croix-Luizet afin de compléter sa sécurisation et comprendraient :

- la mise en place de lecteurs de badge et du système d'exploitation lié à ces badges,
- la fourniture et la pose de serrures électriques essentiellement sur les portes comportant un lecteur de badge,
- la fourniture et la mise en place de détecteurs volumétriques, de détecteurs d'ouvertures et du système permettant l'exploitation de ces détecteurs,
- la fourniture et la mise en place d'une clôture.

Le montant global de l'opération s'élèverait à :

- montant total HT (variation de prix et imprévus compris)	120 000 €
- TVA 19,60 %	23 520 €
- montant total TTC	143 520 €

Monsieur le vice-président chargé des marchés publics a donné son accord sur la procédure énoncée ci-dessous le 29 août 2001 ;

Vu ledit dossier ;

Vu les délibérations du Conseil n° 2001-0009 en date du 18 mai 2001 et n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

Vu les articles 33, 40 et 58 à 60 du code des marchés publics ;

DECIDE

1° - Accepte le dossier qui lui est soumis et ses annexes relatives à l'euro.

2° - Décide :

a) - de confier ces travaux à une entreprise spécialisée, désignée par voie d'appel d'offres ouvert sur offres de prix, conformément aux dispositions des articles 33, 40 et 58 à 60 du code des marchés publics,

b) - que les candidatures et les offres seront examinées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2001-0009 en date du 18 mai 2001.

3° - Autorise monsieur le président à :

a) - accepter l'offre retenue pour valoir acte d'engagement, à signer le marché et tous les actes contractuels y afférents,

b) - solliciter l'aide de l'Agence de l'eau et à signer la convention à intervenir.

4° - La dépense de 143 520 € TTC à engager pour cette opération sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - budget annexe des eaux - exercice 2002 et prévus au titre des autorisations de programme - compte 238 511 - fonction 1 111 - opération 0439 002.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,